ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

S.A.S. Du Ruisselot
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
2 rue du Ruisselot
21580 AVOT
844 864 413 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 06/06/2024, il résulte que Monsieur Raphael GREY demeurant 25 rue de Chevie 21580 AVOT a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Florent JACQUEMIN, décédé.L'article 39 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis Le Président

AL24015633

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : MIROPTIQUE.
Forme : SARL.
Capital social : 4000 euros.
Siège social : 5-7 ROUTE DE SAINT PHILIBERT, 21220 GEVREY-CHAMBERTIN.
824509954 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGO en date du 10 septembre2024, l'associé unique a décidé, à compter du 10 septembre 2024, de transférer le siège social à 9Rue de Lattre De Tassigny, 21190 Meursault.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24015598

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI GEBRO
Société civile immobilière
Ancien capital : 2 000 €
Nouveau capital : 1 000 €
Siège social
9 Route de la Première Armée
21110 LONGEAULT
RCS DIJON 907 651 558

Aux termes des décisions de l'assemblée générale du 02/04/2024, il résulte que :
A compter du 02/04/2024 :
Le capital de 2 000 € a été réduit de 1 000 €, pour être porté à 1 000€, par réduction de la valeur nominale des parts de 10 euros à 5 euros.
L'article 7 « capital social » des statuts est modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis

AL24015618

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : AGYE RFID.
Forme : SAS.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 8 Impasse PIERRE LANVIN, 21000DIJON.
890090574 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 31 août 2024, l'associé unique a décidé, à compter du 1septembre 2024, de transférer le siège social à 8Chemin de la rente du Bassin, 21800 Sennecey les Dijon.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24015620

// DIVERS

AVIS

Appel à Candidatures du 30/09/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Détain-et-Bruant : terres, landes - Urbanisme : Zone N du PLU 2 ha 07 a 40 ca 'LA CROIX D ARCENANT' : ZH-0040
Bligny-le-Sec : Terres - Urbanisme : RNU 1 ha 15 a 00 ca 'COMBE MERGI' : ZD-0041
Gevrey-Chambertin : Vignes AOP Gevrey-chambertin Cépage Pinot Noir - Urbanisme : Zone Ap du PLU - Objectif : Maintien du fermier en place 61 a 85 ca 'CROI X DES CHAMPS' : AK-0255 - 'LES MARCHAIS' : BT-0007—0008—0098
Plombières-lès-Dijon : Libre à partir du 1er janvier 2028 - jardin - Urbanisme : Zone Npj du PLUi Dijon Métropole 32 a 08 ca 'LE PRE DU ROI' : AV-0104
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **21/10/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24015641

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 12 mai 2004, Mme Colette Louise Marcelle COFFY, demeurant à SANTENAY (21590) 30 avenue des Sources. Née à AURIAC-L'EGLISE (15500), le 17 avril 1927. Veuve de Mr Maurice CORNEBERT et non remariée. De nationalité française. Décédée à SANTENAY (21590) (FRANCE) , le 30 juin 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Loïc DUBOIS, Notaire Associé Unique SELARL « Loïc DUBOIS Notaire », titulaire d'un Office Notarial 66, Rue Bartoli à DIGOIN (71160), le 25 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Loïc DUBOIS, Notaire à DIGOIN(71160) 66 rue Bartoli, référence CRPCEN : 71087, dans le mois suivant la réception parle greffe du Tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24015637

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 25 mars 2004, Monsieur Marc Jean Georges HEUDELOT, né à SPOY (21120) le 11 mai 1932, en son vivant retraité, célibataire majeur, demeurant à SPOY (21120), 32 Rue Basse, décédé à DIJON (21000) le 15 avril 2024, a institué des légataires universelles.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Pascale CARILLON suivant procès-verbal en date du 13 septembre 2024, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de Dijon le 23 septembre 2024.
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Pascale CARILLON 31 Bis Rue François Mitterrand, BP 44 – 21120 IS-SUR-TILLE, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis
Le notaire

AL24015645

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Himself Records
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de la liquidation
4T rue Jean-Baptiste Lallemand
21000 DIJON
888 404 548 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31.12.2023, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Steven BIENVENU de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015533

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Himself Records
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
4T rue Jean-Baptiste Lallemand
21000 DIJON
888 404 548 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30.11.2023, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.11.2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.Monsieur Steven BIENVENU, demeurant 4T rue Jean-Baptiste Lallemand 21000 DIJON, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé 4T rue Jean-Baptiste Lallemand 21000 DIJON.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015534

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BEM Communication
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de la liquidation :
Chez A2B Centre d'Affaires
ZAC Porte de BEAUNE
18 rue Buffon
21200 BEAUNE
917 581 787 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 11 juin2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Eva Maria BILDSTEIN, domiciliée Route Balmoral 13bte C11 – 4845 Sart les Spa/Jalhay (BELGIQUE),de son mandat de liquidateur, donné à cettedernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015575

DISSOLUTION

BEM Communication
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social
Chez A2B Centre d'Affaires
ZAC Porte de BEAUNE
18 rue Buffon 21200 BEAUNE
917 581 787 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27mai 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à effet du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Eva Maria BILDSTEIN, domiciliée Route Balmoral 13bte C11 – 4845 Sart les Spa/Jalhay (BELGIQUE),pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés parla loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Les mandats des Cogérants de Madame Eva Maria BILDSTEIN et de Monsieur Philippe COPPENS prennent fin du fait de la nomination du liquidateur.Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015576

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LS ANGELO
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social
10 Rue de Dijon
21121 DAIX
Siège de liquidation
14 B rue Gustave Noblemaire
21000 DIJON
RCS DIJON 829 177 401

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30.04.2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Angelo LAURIA, demeurant 14 B Rue Gustave Noblemaire 21000 DIJON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015577

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MB PNEUS
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social
1 Rue Gustave Eiffel
21540 SOMBERNON
Siège de la liquidation
12, rue Haute
21540 BUSSY LA PESLE
RCS DIJON 505343293

L'Assemblée Générale réunie le 30.06.2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe BRIOTTET demeurant 12, rue Haute 21540 BUSSY LAPESLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015578

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI SETTOL
Forme : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
Capital social : DEUX MILLE CENT SOIXANTE EUROS (2.160,00 €), divisé en 720 parts sociales de TROIS EUROS (3,00 €) chacune, numérotées de 1 à 720
Siège social : 27 bis rue Lafayette 21000 Dijon
Aux termes d'une décision en date du 01/05/2024 , les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/05/2024. Monsieur LANCLUME Benjamin, demeurant 23 rue Curtat 21000 Dijon a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015617

CLÔTURE DE LIQUIDATION

NOFEL
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation
1 C rue du tribunal
21200 BEAUNE
818 402 315 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet2024, l'Associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Céline POUSSIN, demeurant 9 rue Marcel Julien - 21700 COMBLANCHIEN, de son mandat de liquidateur,lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015643

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/08/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING GER
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement en France et à l'étranger : L'acquisition, la gestion de valeur mobilières de tous droits sociaux, La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, L'animation de filiale La gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toute société ou entreprise, Les études et le montage de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, Le consulting et la formation, La prise, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés, L'acquisition de tous immeubles ou droits sociaux immobiliers.Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 2 rue Champs de Puits 21640 Gilly lès Cîteaux.
Capital : 1 €
Durée : 99 ans
Président : Mme GER Myriam, demeurant 2 rue Champs de Puits 21640 Gilly lès Cîteaux
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24015373

GROUPE GDL
Société à responsabilité
au capital de 10 000 euros
Siège social
8 rue du Stade,
21110 AISEREY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AISEREY du 16 septembre2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitéeDénomination : GROUPE GDL
Siège : 8 rue du Stade, 21110 AISEREY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : Tous travaux d'installation électrique, d'installation et d'entretien de climatisation et de chaufferie, d'installation de chauffage individuel.Tous travaux de déploiement des VRD en lien avec ces installations.Tous travaux d'installation, pose et réparation dans le domaine des énergies renouvelables,L'achat et la vente de matériel en lien avec les activités énumérées ci-dessus
Gérant :Monsieur Yann LECLERC, demeurant 8 Rue du Stade, 21110 AISEREY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL24015498

CHEZ NICO
Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros
Siège social : 17 Rue du Tour des Fossés, 21210 SAULIEU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAULIEU du 25 Septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CHEZ NICO
Siège : 17 Rue du Tour des Fossés, 21210 SAULIEU
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 500 euros
Objet : Boulangerie, Pâtisserie, Confiserie, Glaces, Chocolatier, Traiteur
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
M. Nicolas SIMONNEAU, demeurant 5 Chemin des Gravelles, 21210 SAULIEU
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24015611

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : CLOS SAINT JACQUES
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 10.000 €
SIEGE : 21 Boulevard Saint Jacques 21200 BEAUNE
OBJET : Agence évènementielle, organisation de séminaires, teams building, assemblées générales, soirée de gala, organisation de réception, service traiteur, organisation de manifestations commerciales ou artistiques, organisation de mariage, weeding planner ; location et vente de matériel audiovisuel, sonorisation éclairage ; achat et vente de vins et spiritueux ; achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe
DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions
AGREMENT : Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à l'unanimité des associés disposant du droit de vote, avec prise en compte des voix du cédant.
PRESIDENT : société VIA BELENA, société par actions simplifiée au capital de 843.220 euros, ayant son siège social au 27 rue Jean François Champollion à BEAUNE (21200), immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 525.112.181
DIRECTEURS GENERAUX : M. Stéphane GUIDOT demeurant 7 Boulevard Clémenceau à BEAUNE (21200) et M. Grégoire GUIDOT demeurant 15 Route de Combertault à SAINTE MARIE LA BLANCHE (21200)
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL24015605

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune du 01/09/2024, Il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CHARMOTS
Siège : 20, rue Eugène Spûller 21200 Beaune
Durée : 99 ans
Objet : L'exploitation, la prise à bail, l'administration et l'acquisition de tous domaines viticoles ou agricoles, l'exploitation de tous biens viticoles ou agricoles, la vente et éventuellement la transformation des produits de cette exploitation, les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la Société ou qui ont pour support l'exploitation
Capital : 100 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire
Gérance : Andrew Milstein demeurant 36, Birchwood Drive, Greenwich, CT 06831 pour une durée illimitée
Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
Pour Avis

AL24015614

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 19/07/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SOLAME
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 18 000 euros
SIEGE : Voie communale 4 21320 CREANCEY
OBJET : - Holding - Achat et location de matériel pédagogique
DURÉE : 99 années
AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 16 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant. les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
PRESIDENT : Madame Aude LARGERON Demeurant 16 rue des Lices 49100 ANGERS
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON
Pour avis,

AL24015624

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/09/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Les petits chercheurs
Objet social : La Société a pour objet : La création et la gestion d'un ou plusieurs établissement d'accueil de jeunes enfants de type micro crèche régi par les articles R2324 16 et suivants du code de la santé publique,
Siège social : 16 chemin des ronces 21190 Meursault.
Capital : 3000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme NASUI Maria Alexandra, demeurant 11 rue de la petite source 21220 Reulle Vergy
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24015646

NIÈVRE

// MODIFICATION

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

COIGNET PNEUS
SAS au capital social de 50 000 euros
Siège social
Le Foulon, 58500 CLAMECY
SIREN : 353 683 089 RCS NEVERS

Le 28 juin 2024, l'AGO a déclaré le changement de commissaire au compte suppléant :
Ancien commissaire au compte suppléant : Monsieur Philippe MENUEL, fin de mandat.
Nouveau commissaire au compte suppléant : COGEP SA immatriculé 400 833 596, siège social 2658 route d'Orléans 18230 SAINT DOULCHARD.
Pour avis

AL24015293

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI ORCHIDEE
Société civile immobilière
Capital social
1.000,00 euros
Siège social
12, avenue du 14 Juillet – 58300 Decize
841 223 837 R.C.S. Nevers

Par AGE du 12.09.2024, le siège social a été transféré au 22, route nationale – 58300 Saint-Léger-des-Vignes à compter du même jour et l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.

AL24015547

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

ETS MARTIN SAS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 259.163,33 €
Siège social
25, rue Gambetta
FOURCHAMBAULT (58)
RCS NEVERS 403 937 048

Suivant décision de l'associée unique du 5 septembre 2024, il a été décidé de nommer la société POMPES FUNEBRES CATON, SAS dont le siège social est à ORLEANS (45), 17 B, boulevard Alexandre Martin, immatriculée au RCS ORLEANS, sous le numéro 343 394 391, en qualité de nouveau Président, en remplacement de Madame Evelyne MARTIN, démissionnaire, le tout à compter du 5 septembre 2024, pour une durée indéterminée.Mention de cette modification sera portée au RCS de NEVERS.
Pour avis
Le Président

AL24015579

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA DES MARLINS
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 10.000 €
Siège social
« Les Marlins »
58230 SAINT-AGNAN
RCS NEVERS 839 533 353

Le 26/09/2024, l'AGE a nommé Gérante, Madame Charlotte MARTIN, demeurant Les Marlins 58230 Saint-Agnan en remplacement de Monsieur Vincent MARTIN,démissionnaire.
Pour avis.

AL24015621

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ENERXIA
Société civile
au capital de 40 000 euros
Siège social
102 rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS PERRET
498 837 483 RCS NANTERRE

L'associé unique a décidé le 02/09/2024 de transférer le siège social du 102 rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS PERRET au 43 boulevard Victor Hugo 58000 NEVERS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n°498 837 483 RCS NANTERRE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 25/06/2007, a pour objet social l'acquisition, administration, gestion et location, Activité holding, et un capital de 40 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis

AL24015625

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LE CHAMP MERMOZ
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
209 rue Mermoz
76190 STE MARIE DES CHAMPS
525 369 187 RCS ROUEN

L'AGE du 02/09/2024 a décidé de transférer le siège social du 209 rue Mermoz 76190 STE MARIE DES CHAMPS au 43 boulevard Victor Hugo 58000 NEVERS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de ROUEN sous le numéro 525 369 187 RCS ROUEN fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 13/10/2010, a pour objet social acquisition, administration, exploitation par bail de tous immeubles et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Pour avis

AL24015626

TRANSFORMATION

PALEXPRESS
SARL transformée en SAS
au capital de 110 000 €
Siège social
1 Route de Chalaux

ANNONCES LÉGALES

58140 SAINT MARTIN DU PUY
828 037 218 RCS NEVERS

Le 2 Septembre 2024, la collectivité des associé sa décidé à l'unanimité de transformer la Société en SAS à compter de ce jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Forme La Société, précédemment sous forme SARL a adopté celle de la SAS.
Administration et Direction Avant sa transformation en SAS, la Société était gérée par M. Damien RADEL et Mme Sophie RADEL demeurant à SAINT MARTIN DU PUY(58) – 4 Route de Chalaux ainsi que Mme Karine MALVICHE demeurant à SAINT MARTIN DU PUY(58) – 2 Route d'Empury, co-gérants.
Sous sa nouvelle forme, la Société est administrée par M. Damien RADEL, sus-désigné, Président. Il a été désigné en qualité de directrices générales,à compter de ce jour et pour la durée du mandat du Président, Mme Sophie RADEL née MALVICHE et Mme Karine MALVICHE sus désignées.

AL24015636

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LG DECOR
SAS au capital de 1 500 €
Ancien siège social : 50, Boulevard de la République - 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 6, Impasse des Noyers – 58000 SERMOISE SUR LOIRE
820 928 786 RCS NEVERS

Aux termes des décisions du Président du 17/09/2024, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 1er octobre 2024 :
Siège social :
- Ancienne mention : 50, Boulevard de la République - 58000 NEVERS
- Nouvelle mention : 6, Impasse des Noyers – 58000 SERMOISE SUR LOIRE

AL24015638

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/09/2024 enregistré le 19/09/2024 au SPFE de la Nièvre, dossier 2024 00017184 référence 5804P01 2024 A 00525, la société SARL ERIDAIM, SARL, capital 55.083 euros, RCS NEVERS n° 352 888 572, siège social Z.A Les Bardebouts 58150 POUILLY SUR LOIRE a cédé à la société ERIDAIM&CO, SAS, capital 10.000 euros, RCS NEVERS n° 930 951 819, siège social ZA des Bardebouts 58150 POUILLY SUR LOIRE un fonds de commerce de nettoyage, rénovation, recoloration de tous cuirs daims, peaux, fourrures et textiles sis et exploité ZA Les Bardebouts 58150 POUILLY SUR LOIRE. L'entrée en jouissance a été fixée au 16/09/2024 moyennant le prix de 82.588 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité : à l'adresse du fonds et pour la correspondance : Me LE METAYER François, Avocat, 44 Rue Paul Vaillant-Couturier 58000 NEVERS.

AL24015593

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectification de l'annonce paru le 20/09/2024 dans TERRES DE BOURGOGNE N° AL24015455, il fallait lire : il a été constitué la société « SASU TMT2 » par acte sous seing privé en en date du 12/09/2024 au lieu du 13/08/2024.
Pour avis.
Le Président

AL24015628

// MARCHÉS PUBLICS

DECISIONS DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON

LE 20/09/2024 : CONVERSION DE LA PROCEDURE DE SAUVEGARDE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA SOCIETE MAISONS CLAIR LOGIS (SAS)

Promotion immobilière de bâtiments à usage d'habitation. Conception et commercialisation de maisons d'habitation, 191, Avenue du Général Leclerc - 61000 Alençon -
RCS ALENCON 775 629 173
ETABLISSEMENTS SECONDAIRES INSCRIT AU RCS CUSSET, RCS MONTLUCON, RCS AIX-EN-PROVENCE, RCS NIMES, RCS TOULOUSE, RCS MONTPELLIER, RCS GRENOBLE, RCS VIENNE, RCS NEVERS, RCS CLEMENT-FERRAND, RCS LYON, RCS CHAMBERY, RCS MONTAUBAN, RCS AVIGNON ET RCS BOURG-EN-BRESSE
MANDATAIRES JUDICIAIRES : SELARL C. BASSE (Me Christophe BASSE) - 26, rue JULLIEN - 61000 Alençon ET LA SELARL SBCMJ (Me Pascaline GOUBARD) - 2, rue DES GLADIATEURS - 72000 Le Mans
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES AVEC MISSION D'ASSISTANCE SELARL TRAJECTOIRE (Me Charles BEAUSSART)- 26, rue JULLIEN - 61000 Alençon ET LA SELARL FHBX (Me Nathalie LOBRE-LEBOUCHER) - 17, rue DU PORT - 27400 Louviers

AL24015601

// DIVERS

Notaires associés
8, rue Carnot
58300 DECIZE

3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Date d'établissement du procès-verbal d'ouverture et de description du testament : 24 juillet 2024, suivant acte reçu par Maître JOURDIER, notaire à DECIZE (Nièvre).
Défunt : Victor Marcel DESAMAIS, né à MOULINS (03000), le 6avril 1992, célibataire, décédé à CHEVENON (58160) le 15juillet 2024, ayant institué un (des) légataire(s)universel(s).
Toute opposition devra être formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil.
Pour avis.

AL24015644

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL LE CROT GUILLOT

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital social
de 263 700 €
Siège de liquidation
1 rue du Petit Bois – Le Crot Guillot
58400 VARENNES LES NARCY
RCS NEVERS – N° 848 600 532

Suivant délibération d'AGE du 9 septembre 2024, le liquidateur a approuvé les comptes de liquidation. Il est déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 mai 2024.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS,
Le liquidateur

AL24015471

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MISS T HAIR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 200 euros
Siège social
40 rue Gambetta
58600 FOURCHAMBAULT
752 462 473 RCS NEVERS

Le 24/09/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 24/09/2024.Madame Sarah GUILHERME, demeurant Rua da Guiné n°26, 2°esq, 4520-269 Santa Maria da Feira (Portugal), a été nommée Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège de la Société.
Pour avis.

AL24015581

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI AMELYS

SCI au capital de 1.600 €
32 rue Jules Guesde
58640 VARENNES-LES-NEVERS
NEVERS RCS 523 986 701

Aux termes du PV en date du 08/09/2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation,donné quitus et déchargé le liquidateur de son mandat, constaté la clôture de liquidation au31/08/2024.
La société sera radiée du RCS de NEVERS

AL24015587

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19 septembre 2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) à effet du même jour, motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination sociale : EARL LES PRAIRIES DE SAINT-FRANCHY
Siège social : 15 Chemin des Ecoliers – 58330 SAINT-FRANCHY
Capital :10 000 € (apports de numéraire)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Objet social : L'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural.
Gérance : Mme Anne KESSLER, demeurant 8 rue du Pré aux Clercs - 75007 PARIS
Cessions de parts sociales : Seules les cessions de parts entre associés sont libres. Toute autre cession de parts sociales y compris celle aux conjoints, partenaire d'un pacte civil de solidarité, ascendants, descendants a lieu avec l'agrément de tous les associés.
Immatriculation : RCS de NEVERS
Pour avis et mention,
La gérance.

AL24015495

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19/09/2024 à MARZY, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : RUE DU PONT
Siège social : 76 bis Route de Nevers, 58180 MARZY
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Cédric CHAMOUARD,demeurant 7 Chemin de la Vallée, 18350 IGNOL et Monsieur Damien CHAMOUARD, demeurant 3 Chemin de l'Usage, 18320 MENETOU COUTURE.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL24015519

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 24/09/2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle : BOULORGES ENERGIES
Capital social : 2 000 euros
Siège social : 30 rue du Plessis - Boulorges - 58640 VARENNES VAUZELLE
Objet : La production et la vente de tous types d'énergies renouvelables ; La location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ; Toutes prestations de travaux, de conseils agricoles et forestiers et de terrassement ; L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la cession, la mise à disposition, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;
Président : M. Alexandre THIBAULT demeurant 30 rue du Plessis - Boulorges - 58640 VARENNES VAUZELLE
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.
Pour avis

AL24015586

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 25 septembre 2024 a été constituée la SPFPL présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société de participations financières de profession libérale de notaires à forme de société par actions simplifiée.
Dénomination : MARTINEZ F.
Capital : 100€Siège : 34 Avenue du Général de Gaulle, 58240 ST PIERRE LE MOUTIER.
Objet : détention de parts ou actions de société ayant pour activité la profession de notaire et toutesopérations se rattachant à cet objet.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation
Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente.
Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires d'action : les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.
Président : M. Frédéric MARTINEZ demeurant au siège social.
Immatriculation : RCS NEVERS
Pour avis

AL24015616

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/09/2024, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SARL DAMITI
Objet social : service de restauration su place avec service a table et vente de boissons alcoolisée a l occasion des repas traiteur a domicile vente de boisson non alcoolisées.
Sigle : le marode.
Siège social : 36 avenue st jean 58800 CORBIGNY.
Au capital de : 100 €.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Gérance : M. Coibion Thierry demeurant 27 avenue St Jean 58800 CORBIGNY.

AL24015594

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 24/09/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : FUFU
Siège Social : 22 RUE JEAN DESVEAUX 58000 NEVERS Capital : 1000 €
Objet social : Restaurant de type rapide, ventes de plats à emporter, consommer sur place et livraison à domicile
Durée : 99 ans
Président : Mme XIA Xiaoxiao 5 RUE LEON JOUHAUX 93330 NEUILLY SUR MARNE
Cession d'actions : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL24015599

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/09/2024, il a été constitué la société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable dénommée « CUMA DES TERRANO», dont le siège social est sis 9 LA VERRERIE – 9 IMPASSE DES 7 CHEMINS – 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
La société sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce de Nevers
M Emmanuel FRANCOIS

AL24015654

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

NOZOMI SUSHI

SASU au capital de 3.000 €
Siège Social
6 Impasse des Maraîchers
89100 Maillot
930242979 RCS de SENS

Par AGE du 14/08/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 29 rue de Turin 75008 PARIS, à compter du 14/08/2024.
Radiation au RCS de SENS et re-immatriculation au RCS de PARIS.

AL24015537

NON RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

NIRM

SASU
au capital de 1000 €
Siège Social
17 Rue de Sancey
BT EURIPOLE - ZA VAUGILLETTES
89100 SENS
822041133 RCS de SENS

Par AGO du 30/11/2023, il a été décidé au 30/11/2023 :
Aux termes de l'AG du 30/11/2023, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandats du CAC titulaire, M. François HEGNER, et du CAC suppléant, Mme Fabienne CAQUINEAU, et de modifier l'article 31 des statuts. La société n'est plus tenue de nommer un CAC.
Modification au RCS de SENS.
Mention au RCS de SENS

AL24015559

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 10/09/2024, la gérance de la Société à responsabilité limitée AMBULANCES NORD DE L'YONNE, au capital de 200 000 €, immatriculée 483 984 696 RCS SENS, a décidé de transférer le siège social du 9 avenue du 8 mai 1945, 89100 SENS au 26 et 26 bis avenue Pierre de Coubertin, 89100 SENS à compter du 10 septembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24015568

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 10/09/2024, le Gérant de la société civile immobilière KERKRI, au capital de 550 €, immatriculée 503 481 624 RCS SENS, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 9 avenue du 8 Mai 1945, 89100 SENS au 26 et 26 bis avenue Pierre de Coubertin, 89100 SENS à compter du 10 septembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24015569

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination :
SCI JOROLUMA
Forme : SCI
Capital social : 1200 euros.
Siège social : 2 Route DE LAROCHE, 89320 CERISIERS.
539263178 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2024, les associés ont décidé, à compter du 30 septembre 2024, de transférer le siège social à 15 Rue du Verger,17140 LAGORD.
Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS La Rochelle.

AL24015582

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI ANGELIQUE &MARJOLAINE.
Forme : SCI.Capital social : 1540 euros.
Siège social : 2 Route de Laroche, 89320 CERISIERS.
437913551 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2024, les associés ont décidé, à compter du 30 septembre 2024, de transférer le siège social à 15 Rue du Verger,17140 LAGORD.
Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS La Rochelle.

AL24015588

MODIFICATIONS DES STATUTS

OPHELIE COACHING

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social
1 Rue des Innocents
10150 VAILLY
882 720 741 RCS TROYES

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30/09/2024,l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Son siège social est désormais : 1 Les Réchauds – 89150 SAVIGNY SUR CLAIRIS. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément :Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mme Ophélie PIAGET.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : Mme Ophélie PIAGET, demeurant 1 Les Réchauds – 89150 SAVIGNY SUR CLAIRIS
Pour avis
La Gérance

AL24015589

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ROMEREL PLAGE
Forme : SARL
Capital social : 1000 euros
Siège social : 8 Quai du commerce, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE
877655795 RCS de SENS
Aux termes de l'AGE en date du 20 septembre 2024, les associés ont décidé, à compter du 20 septembre 2024, de transférer le siège social à 19 Boulevard Georges Clémenceau, 17340 CHATELAILLON-PLAGE.
Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS La Rochelle.

AL24015591

TRANSFORMATION

TRANSPORTS THOMAS

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 200 000 euros
Siège social : 10, Chemin de la Bataille
89200 GIVRY
423501758 RCS AUXERRE

AVIS DE TRANSFORMATION
Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur Dominique THOMAS gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Dominique THOMAS
demeurant 14 Impasse de la Bataille 89200 SERMIZELLES

AL24015592

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI JOLIMARON.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 2 Route de Laroche, 89320 CERISIERS.5
39221150 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2024, les associés ont décidé, à compter du 30 septembre 2024, de transférer le siège social à 15 Rue du Verger,17140 LAGORD.
Radiation du RCS de SENS et immatriculation au RCS La Rochelle.

AL24015597

NON DISSOLUTION

DEL'TA

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7 622,45 Euros
Siège social
33 rue Haute des Chevaliers
89110 LA FERTÉ-LOUPIÈRE
381 760 883 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 8 août 2024,l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.
Pour avis
La cogérante

AL24015602

TRANSFORMATION

LA DOLCE VITA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
7, Place Jean Jaurès
89100 SENS
799 484 704 RCS SENS

Par délibération du 30/08/2024, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227 3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/09/2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet social de la Société, sa dénomination sociale, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Massimiliano DI BENEDETTO, domicilié au 8, rue Pierre Larousse, 89100 SENS.
DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Marcello DI BENEDETTO, domicilié au 2, route de Maillot, 89100 MALAY LE GRAND.
Pour avis
Le Président

AL24015603

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

SAS B.E.I.

au capital de 200.000€
siège social
MONETEAU (89470)
ZAC des Macherins,
6 rue d'Amsterdam
421 262 213 RCS AUXERRE

Le 25.9.2024, l'associé unique de SAS B.E.I., au capital de 200.000€, siège social MONETEAU (89470) ZAC des Macherins, 6 rue d'Amsterdam, 421 262 213 RCS AUXERRE, a nommé un DG.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : DG : néant ;
NOUVELLES MENTIONS : DG : M. Patrick BOUCHE 9, rue des Aubépines 10150 SAINTE MAURE

AL24015606

NON DISSOLUTION

SARL EMANON

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
11 place Charles Lepère
89000 AUXERRE
838 188 720 RCS AUXERRE-89000

Aux termes d'une délibération en date du 4 avril 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL24015615

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI BLCHFL

Société civile immobilière
Au capital de
105 euros porté à 409 euros
Siège social
13 Rue du Puits Noblot
89600 CHEU
844 265 140 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 24 septembre 2024 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 304 euros par apports en numéraire.En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent cinq euros (105 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre cent neuf euros (409 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24015623

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SCI TEX au capital de 12 000 euros ayant son siège 7 Rue de la Laïcité 89000 AUXERRE, immatriculée 390246478 RCS AUXERRE a décidé de remplacer l'objet social par « la société a pour objet social l'acquisition, la cession, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location, y compris par bail à construction, des immeubles à elles apportés ou acquis par elle pendant la durée de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société « et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24015629

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI TEX OCEAN au capital de 6 000 euros ayant son siège 7 Rue de la Laïcité 89000 AUXERRE, immatriculée 513213348 RCS AUXERRE a décidé : de remplacer l'objet social par « la société a pour objet social l'acquisition, la cession, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location, y compris par bail à construction, des immeubles à elles apportés ou acquis par elle pendant la durée de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société « et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ; et de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter de ce jour Madame Françoise MORIZE, demeurant 7 Rue de la Laïcité 89000 AUXERRE
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24015630

ANNONCES LÉGALES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MIDIS SAS

au capital de 56.040 euros
Siège social
Les Latteux
89400 MIGENNES
811 757 145 RCS SENS.

Aux termes du Conseil de Parrainage du 27/09/2024, il a été décidé de nommer en qualité de Président Mr Fabien GUILLEMAN, demeurant à DANNEMOINE (89700), 3 Rue Triboulet, pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr Gilles POIROT, démissionnaire, et de prendre acte de la démission de Monsieur Christophe GRATIOT de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour.
Pour avis
Le Président.

AL24015642

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

DISMI SAS

au capital de 40.000 euros
Siège social
Les Latteux
89400 MIGENNES
451 096 101 RCS SENS.

Aux termes du Conseil de Parrainage du 27/09/2024, il a été décidé de nommer en qualité de Président Mr Axel NOGUERA, demeurant à SEIGNELAY (89250) 25 rue Saint Anne, pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr Gilles POIROT, démissionnaire, et de prendre acte de la démission de Monsieur Christophe GRATIOT de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour.
Pour avis
Le Président.

AL24015647

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date à VILLENEUVE SUR YONNE le 1 SEPTEMBRE 2024 ELHAOUCHI Soufyane AJS TAXIS, 35 rue Carnot , immatriculé au R.C.S de Sens sous le numéro 881 679 799, a donné en location-gérance a BRIFFAUT THOMAS PHENIX TAXIS, 4 rue de la montagne 89300 CHAMPLAY, immatriculé au R.C.S de SENS sous le numéro 934 364 884 , un fonds de taxi, muni de l'autorisation de stationnement BUSSY EN OTHE N1, sis 4 rue de la montagne 89300 CHAMPLAY pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, à compter du 31 AOUT 2025.

AL24015193

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date à VILLENEUVE SUR YONNE le 1 SEPTEMBRE 2024 ELHAOUCHI Soufyane AJS TAXIS, 35 rue Carnot, immatriculé au R.C.S de Sens sous le numéro 881 679 799, a donné en location-gérance a DUVEAU ALEXANDRE ALEXCAB, 4 impasse des noisetiers 45320 COURTENAY , immatriculé au R.C.S ORLEANS sous le numéro 930 879 671 , un fonds de taxi, muni de l'autorisation de stationnement de PIFFONDS numéro 1, sis 4 impasse des noisetiers 45320 Courtenay pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, à compter du 31 AOUT 2025.

AL24015213

CHOUCHOU TAXI SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 €
Siège social
57 Route de Saint Martin
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
RCS SENS 442 364 519

AVIS DE FUSION

La société **CHOUCHOU TAXI SERVICES** a établi en date du 28/08/2024 un projet de fusion établi par acte sous seing privé avec la société AMBULANCE DU BOURDON, SARL au capital de 20 000 €,
Siège social : 57 Route de Saint Martin 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.
Des termes du projet de fusion et en application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas n'a pas donné lieu à l'approbation de la fusion par décision de l'associé unique de la société absorbante ni par décision de l'associé unique de la société absorbée. En l'absence d'opposition des créanciers dans les délais légaux, ladite fusion a pris effet sur le plan juridique le 01/10/2024 et sur les plans comptable et fiscal avec effet rétroactif au 01/07/2024. La société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société absorbée depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion aux Greffes du Tribunal de commerce, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société absorbée a été dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

AL24015666

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

Sur les communes d'Argenteuil-sur-Armançon

Le public est averti qu'en exécution : du code de l'environnement du code de l'urbanisme
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0193 du 24 septembre 2024
Une enquête publique relative aux demandes de permis de construire présentées par la SAS W.E.B Parc solaire des Plateaux de Bourgogne), pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 30,1 ha et d'une puissance totale de 22,54 MWc sur le territoire des communes d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, **sera ouverte du lundi 21 octobre 2024 (14 h) au samedi 23 novembre 2024 (12 h)**, soit une durée de 34 jours consécutifs, **en mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS.**
Sont désignés Madame Jacqueline LAROSE, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Monsieur Valentin MARTIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de demande des permis de construire, comprenant notamment une étude d'impact, l'attestation d'absence d'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête,seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 21 octobre 2024 (14 h) au 23 novembre 2024 (12 h) à la mairie d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 21 octobre 2024 au 23 novembre 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre(Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
o soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-argenteuil@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
o soit par écrit :
- sur les registres « papier » déposés en mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON (89160), Grande rue et de MOULINS-EN-TONNERROIS (89310), 2 rue du Château
ou
- courrier adressé à la mairie de MOULINS-EN-TONNERROIS (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Indépendamment des dispositions ci-dessus,la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :
À la mairie d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON, les :
- lundi 21 octobre 2024, de 14 h à 17 h,
- vendredi 15 novembre 2024, de 14 h à 17 h,
À la mairie de MOULINS-EN-TONNERROIS, les :
- mardi 5 novembre 2024, de 14 h à 17 h,
- samedi 23 novembre2024, de 9 h à 12 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne, aux mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Madame Clémence BROUCK, responsable du projet pour la SAS W.E.B Parc Solaire des Plateaux de Bourgogne - 58 A Rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
email : clemence.brouck@web.energy - Tel : 07.85.48.59.50

AL24015583

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SURENCHERE LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024 À 11 HEURES AU PALAIS DE JUSTICE DE SENS (YONNE)

Commune de VILLEBLEVIN (Yonne)
Lot 5 de la 1ère vente : diverses parcelles à usage de terre, peupleraie et étang, cadastrées section C numéro 1151, section U numéros 323, 325 et 451,et section YA numéro 17 pour un total d'un hectare huit ares et trente-sept centiares.
MISE A PRIX : 18.333,70 € Outre les charges
Commune de VILLENEUVE LA GUYARD (Yonne)
Lot 7 de la 1ère vente : diverses parcelles en nature de terre, peupleraie et étang, cadastrées section A numéro 1610, section X numéros 207,172, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 886 et 1206pour un total de cinq hectares, vingt-huit ares et quatre centiares.
MISE A PRIX : 88.001,10 € Outre les charges
Pour la consultation du cahier des conditions de vente et tous renseignements, s'adresser :
A Maître Rudy FARIA, Avocat à SENS (89), 6 Rue Champfeuillard (03.86.65.52.37),
Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de SENS, Palais de justice, 1 Rue du Palais de Justice.

AL24015560

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS
S.C.P. D'AVOCATS INTER-BARREAUX
AUXERRE & SENS
1, Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
Email : a.pages@avocats-vignet.fr
Tel : 03.86.52.60.00

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SENS
siégeant au Palais de Justice
de SENS,
1 rue du Palais de Justice
LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024
à 11 HEURES

Commune de FLEURY-LA-VALLÉE (Yonne) :
Une MAISON sise 75 Grande Rue comprenant : au rez-de-chaussée : une salle-à-manger, une cuisine, une chambre, salle d'eau, wc, une pièce,
à l'étage : une chambre, un grenier,
au fond de la cour : atelier, grenier au-dessus, puits dans la cour,
Le tout cadastré section AC n° 224 lieudit « 75 Grande Rue » pour 08 ares 62 centiares.
MISE À PRIX: 90.000 €
CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR : **3 000 euros (par chèque de banque)**
VISITE LE MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 de 11 à 12 heures
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de SENS ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.
Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de SENS.
Signé : Nicolas DEILLER

AL24015565

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SUR SURENCHERE
LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024
À 11 HEURES
AU PALAIS DE JUSTICE DE SENS
(YONNE)

Commune de VILLEBLEVIN (Yonne)
Une maison à usage d'habitation libre avec dépendances, sise 24 Rue de la Division Leclerc d'une surface habitable d'environ 125 m2, rez-de chaussée étage, appentis et cabanon,
Le tout cadastré section C numéro 760 pour une contenance de 7 ares.
MISE A PRIX : 88.001,10 € Outre les charges
Pour la consultation du cahier des conditions de vente et tous renseignements, s'adresser :
A Maître Rudy FARIA, Avocat à SENS (89), 6 Rue Champfeuillard (03.86.65.52.37),
Au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de SENS, Palais de justice, 1 Rue du Palais de Justice.

AL24015567

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Marseille en date du 26/07/2024 arrêtant le plan de cession de la **SAS MILEE** 9 Rue de la Plaine des Isles 89000 Auxerre (distribution d'imprimés) RCS AIX EN PROVENCE 315549352, au profit de la SA COLIS PRIVE GROUP.

AL24015609

Jugement du Tribunal de Commerce de Marseille en date du 09/09/2024 prononçant la liquidation judiciaire après cession de la **SAS MILEE** 9 Rue de la Plaine des Isles 89000 Auxerre (distribution d'imprimés) RCS AIX EN PROVENCE 315549352.
Liquidateurs judiciaires : SCP J.P LOUIS & A. LAGEAT, en la personne de Me J.P LOUIS 30, Cours Lieutaud 13001 Marseille et SCP BTSG² en la personne de Me Marc Sénéchal 15, rue de l'Hôtel de Ville 92522 Neuilly sur Seine.

AL24015610

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
SAINT VALERIEN – terres – location par le biais d'un bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 01/01/2025 - 2 ha 59 a 48 ca - 'LA BONHOMMERIE' : ZE - 0090 - 'SUR L ETANG DES FONTAINES' : ZH – 0143 – zonage : zones A et N du PLUi.
CORNANT terres – location par le biais d'un bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 01/01/2025 - 4 ha 16 a 71 ca- 'BOIS DES GALLOIS' : ZI - 0038 - 'LES BABEURS' : ZI - 0047 - 'CLOS DE LA BELLOTTE' : ZL - 0012 - 'SOUS LE BOIS DES VERDIERS' : ZL – 0014 – zonage : zones A et N du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21/10/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24015662

Notaires

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte de Me Laurent FRANCIN du 30/09/2024, Monsieur Christian Mario SANTINI et Madame Christelle Juliette Louise COTELLE demeurant ensemble à CHEVANNES (89240), 11 rue du Moulin , La Villotte.
Nés, savoir :
Monsieur à CHARENTON LE PONT (94220), le 11 février 1956.
Madame à NOYON (60400), le1 3 juillet 1963.
Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts par suite de leur mariage célébré à MENNECY (91540), le 04 juin 1988, ont décider de modifier ledit régime en adoptant pour l'avenir celui de la communauté universelle de biens meubles et immeubles établi par l'article 1526 du Code civil avec clause d'attribution au profit du conjoint survivant.
Conformément aux dispositions de l'article 1397 al 3 du Code civil, les éventuelles oppositions des créanciers, devront être adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Me Laurent FRANCIN notaire à AUXERRE;
Pour avis
Le Notaire

AL24015657

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DOMINIQUE PIAU

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 4 500 euros
Siège
46 Rue des Fours Banaux
89690 CHEROY
Siège de liquidation
46 Rue des Fours Banaux
89690 CHEROY
482 100 195 RCS SENS

L'AG réunie le 23/09/24 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique PIAU, demeurant 46 Rue des Fours Banaux 89690 CHEROY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015585

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : EURL ERIC LONGEAU
Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 3000 euros
Siège social : 21 GRANDE RUE, 89100 GRON.
508696994 RCS de Sens
Aux termes d'une décision en date du 30septembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2024. Monsieur Eric LONGEAU,demeurant 21 GRANDE RUE 89100 Gron a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015556

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA MOREAU DANIEL

Société Civile d'Exploitation Agricole
en liquidation
au capital de 187 000,00 euros
Siège social :
1 la Michotterie
89480 ÉTAIS-LA-SAUVIN
810 168 195 RCS AUXERRE
Liquidateur
M. Daniel MOREAU
1 la Michotterie
89480 ÉTAIS-LA-SAUVIN

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2024 a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation,donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis
Le liquidateur

AL24015580

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Eurl ADP SYSTEMES

Sarl au capital de 5 000 €
Société en liquidation
31 route de Chichery
89380 APPOIGNY
RCS AUXERRE : 845 272 962

L'AGO du 26-09-2024 a :
Approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Mustapha MAHDAOUI 31 Route de Chichery 89380 APPOIGNY, l'a déchargé de son mandat.
Prononcé la clôture de liquidation à compter du 26-09-2024
Radiation au RCS de AUXERRE.

AL24015595

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA JCE

Société civile d'exploitation agricole
en liquidation
au capital de 1 000,00 euros
Siège social et de liquidation
2Bis Heurtebise
89150 DOLLOT
523 429 314 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 16/01/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Christine SADRON, demeurant Ferme de Ville 37460 ORBIGNY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 28/02/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL24015612

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SNC DUOS D'ENFER

Société en nom collectif
au capital de 1 000 €
Siège social
7-9 rue de la République
89100 SENS
891 936 395 RCS SENS

Aux termes du PV de l'AGE du 30/09/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2024 et sa mise en liquidation.
Est nommé Liquidateur : Fabien HURAULT demeurant à FOUCHERES (89150), 3, Grande Rue. Le siège de la liquidation et la correspondance sont fixés au siège social.
Il a été mis fin aux fonctions de l'associé Maria-thérèsa HURAULT.
Dépôt légal au G.T.C. de SENS, en annexe au RCS.

AL24015631

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC DUOS D'ENFER

Société en nom collectif
au capital de 1 000 €
Siège social
7-9 rue de la République
89100 SENS
891 936 395 RCS SENS

Aux termes du PV de l'AGO de clôture de liquidation du 30/09/2024, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur Fabien HURAULT, ont approuvé les comptes de liquidation au 30/09/2024 donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat pour sa gestion, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2024.
Dépôt légal au G.T.C. de SENS.

AL24015632

Regardez-nous sur YouTube

ANNONCES LÉGALES
Vos annonces légales au meilleur prix
Publiez votre annonce en quelques clics et obtenez votre attestation immédiatement.
www.agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne
LE JOURNAL DE RÉFÉRENCE POUR L'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE
ABONNEMENT
CHAQUE VENDREDI à la maison et accessible PARTOUT et à tout moment
abonnement@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 40